

**EN DIFFICULTÉ ?  
NE RESTEZ PAS SEUL !**



**EN PARTENARIAT AVEC LE  
TRIBUNAL DE COMMERCE**

**MARDI 25 JANVIER | 17H**

**VISIOCONFÉRENCE - SENSIBILISATION #1**

# PRÉSENTATION

Chefs d'entreprise : gérer c'est prévoir, prévoir c'est anticiper et anticiper c'est réussir ! Il est important, pour chaque dirigeant d'évaluer l'état de santé de son entreprise afin de prendre les bonnes décisions. Vous présentez des difficultés à venir ? Vous pouvez bénéficier de mesures confidentielles de prévention des difficultés : le mandat *ad hoc* et la conciliation qui peuvent être utiles avant toute procédure de sauvegarde. Ainsi, il est important de contacter le tribunal le plus tôt possible sans attendre que les difficultés deviennent insurmontables.

Le Président ou le juge délégué à la prévention au sein du Tribunal de Commerce peut vous écouter en toute confidentialité et vous présenter les solutions légales s'offrant à vous pour répondre et faire face à vos difficultés. Il vous aidera à trouver un accord avec les créanciers et vos partenaires en négociant des échéanciers de la dette de l'entreprise.

Nos intervenants en ligne :

- **Christian Ferrand**, Président du Tribunal de Commerce de Châteauroux
- **Dominique Claverie**, Président d'APESA36

En présence de **Jeanne Diaz** et **Romane Fradet**, vos juristes en droit social.

## PROGRAMME DE LA VISIO

17h00 - Accueil des participants en ligne

17h15 : Présentation des dispositifs

18h00 : Questions / Réponses

**Pour toute question et/ou renseignement**

[poleanimation@medef-indre.com](mailto:poleanimation@medef-indre.com)

[poleanimation@uimm36.com](mailto:poleanimation@uimm36.com)

[contact@mode-cvl.fr](mailto:contact@mode-cvl.fr)

02 54 29 42 00